Mr. Yoesre

COOPERATION EUROPEENNE
DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

COST
Secrétariat

COST 239/93
VII/189/93

Bruxelles, le 19 mars 1993
JLA/cv

SOUS-COMITE TECHNIQUE

COST 325

(Auscultation des Chaussées)

Objet : Compte-rendu de la deuxième réunion du Sous-Comité technique qui s'est tenue à Bruxelles, le 19 février 1993.

La deuxième réunion du Sous-Comité Technique COST-325 s'est tenue à Bruxelles le 19 février 1993 sous la présidence de M. Philippe, Président du sous-comité.

1. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du compte-rendu de la première réunion

Le compte rendu de la première réunion (doc. COST 214/93) est approuvé.

3. Election du Vice-Président

M. MAGNUSSON est élu Vice-président à l'unanimité.

4. Définition du projet
et 5. Programme de travail

- Le Sous-Comité a discuté la définition du projet et le programme de travail, sur la base du document PREP COST-325/3/92 et des points 4 et 5 du document COST 214/93.

- M. Gorski a distribué un document avec des propositions pour l'Annexe Technique (qui aura le code PREP COST/1/93).

- M. Laitinen a distribué un document avec la présentation du système RSM (qui aura le code PREP COST-325/2/93)

- M. Philippe a ensuite rappelé la structure de l'annexe technique que le Sous-Comité a pour tâche de rédiger :

  a. Contexte général
  b. Objectifs du projet
  c. Contenu scientifique du projet (programme)
  d. Calendrier
  e. Organisation, gestion
  f. Economie du projet

- Les participants rappellent et précisent les objectifs qui avaient été définis à la réunion précédente :

  . Dans le domaine de la mesure de portance des chaussées et dans le domaine du relevé automatique des dégradations de surface, à l'échelle du réseau :

- Analyser les besoins des maîtres d'ouvrage et les pratiques courantes de mesure afin de définir les cahiers des charges des équipements à développer ;

- Recenser et classer les projets de recherche et de développement de nouveaux équipements et de nouvelles méthodes suivant une typologie guidée par les besoins ;

. Les équipements et les méthodes doivent être nouveaux en ce sens qu'ils doivent permettre de faire un grand pas en avant en terme de performance, d'économie, de sécurité de l'auscultation des réseaux routiers ;

. Une approche globale devra restituer les propositions par rapport aux besoins des maîtres d'ouvrage et par rapport aux autres paramètres couramment relevés à l'échelle des réseaux routiers (uni,texture...)

. La comptabilité ascendante devra être assurée ;

- Le projet aura cinq composantes :

1. Définition des cahiers des charges par une analyse des besoins dans les deux domaines cités ;

2. Analyse des projets de recherche actuels (mesure de la déflexion, relevé des dégradations de surface, nouveaux axes de développement potentiels) ;

3. Eventuellement des recherches communes qui permettront d'orienter des choix au cours du projet ;

4. Synthèse avec prise en compte de la dimension économique des projets identifiés ;

5. Projection des résultats dans une proposition pour un nouveau système d'auscultation des réseaux routiers destinée à une gestion économique des réseaux routiers européens.

- Le Sous-Comité a retenu le calendrier de travail suivant :

14 avril 1993, envoi du projet d'annexe technique (préparé par MM Magnusson et Philippe) au secrétariat pour distribution à tous les membres du Sous-Comité ;

14 mai, date limite pour l'envoi des commentaires, etc... à Mr Philippe (avec copie à MM Alfaro et Magnusson) ;

28 mai, envoi du projet d'annexe technique corrigé (préparé par MM Magnusson et Philippe) au secrétariat pour distribution ;

29 juin, réunion du Sous-Comité pour la mise au point définitive du rapport.

6. Divers

a. Suite à la dernière réunion du Sous-Comité, le secrétariat a distribué la brochure "Droits de la propriété industrielle dans le cadre COST (Mai 1985)" (doc. Prep COST-325/4/92). Mr. Alfaro informe que une mise à jour de ce document est en train d'être rédigée par les services de COST.

b. M. Monti a informé d'un projet mené par un institut japonais pour l'analyse de la fissuration des routes basée sur le traîtement d'images. Dès qu'il aura des informations plus précises, il les enverra au secrétariat pour diffusion.

c. Suite à plusieurs demandes d'instituts de Pays d'Europe Centrale et Orientale sur la possibilité de participer au Forum, cette question a été posée au Secrétariat COST-Transport. Ce secrétariat, qui enverra une lettre au Forum avec des précisions, rappelle que le cadre COST est composé actuellement de 25 pays : les 12 pays de la C.E., les 6 pays de l'A.E.L.E et le République Tchèque, la Croatie, l'Hongrie, La Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la Turquie.
Les instituts d'autres pays européens, peuvent demander directement aux Comités de Gestion d'être associés aux travaux. Si les Comités de gestion, et ensuite le Comité Technique ainsi que le Comité des Hauts-Fonctionnaires, donnent leur accord, les instituts peuvent participer comme observateurs.

7. Date de la prochaine réunion

Le 29 juin 1993.

LISTE DES PARTICIPANTS
2ème réunion du COST 325

BELGIQUE

M. GORSKI
Centre de Recherches Routières (CRR)
Boulevard de la Woluwe, 42
B-1200 BRUXELLES

Tel : 32.2.771.20.80
Fax : 32.2.772.33.74

FILANDE

M. LAITINEN Vesa
Technical Research Centre of Finland (VTT)
Road, Traffic and Geotechnical Laboratory
Lämpömiehenkuja, 2a
SF-02150 ESPOO

Tel : 358.0.45.61
Fax : 358.0.463.251

FRANCE

M. PHILIPPE Hervé
LCPC
P.P. 19
F-44340 Bougnenais Cedex

Tel : 33.1.40.84.58.56
Fax : 33.1.40.84.59.98

PAYS-BAS

M. de WIT B.
Dienst Weg- en Waterbouwkunde Rijkswaterstaat (DWW)
Postbox 5044
NL-2600 GA DELFT

Tel : 31.156.99.111
Fax : 31.156.11.361

ROYAUME-UNI

M. JORDAN
Transport Research Laboratory (TRL)
Old Wokingham Road
Crowthorne
GB- Berkshire RG11 6AU

Tel : 44.344.770.727
Fax : 44.344.770.356

SUEDE

M. MAGNUSSON
Vag-och Trafikinstitutet
S-58195 LINKÖPING

Tel : 46.13.204.122
Fax : 46.13.141.436

SUISSE

M. MONTI Max
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (IMAC)
IMAC EPFL
CH-1015 LAUSANNE

Tel : 41.21.693.24.55
Fax : 41.21.693.47.48

Commission des Communautés Européennes
200 rue de la Loi - B 1049 BRUXELLES

DG VII

M. ALFARO BA 33 - 3/71	296.82.59	296.83.50